



KIENTZHEIM

Parti d'argent et d'azur, un ours de sable en pied lampassé de gueules brochant sur la partition.

La ville de Kientzheim avait pour emblème depuis le XV^e siècle un ours noir représenté en pied sauf sur le sceau utilisé en 1550 où il est passant. A la fin du XVII^e siècle, le garde de l'Armorial général attribua à Kientzheim de vraies armoiries ainsi décrites : *parti, diapré d'argent et d'azur à un barbet debout de sable accolé et bouclé de gueules brochant sur la partition*. L'ours avait été pris pour un barbet ! Cette erreur a été corrigée le 4 décembre 1979 par une décision du conseil municipal qui a donné aux armoiries leur forme actuelle.

Kientzheim qui apparaît en 785 sous la dénomination « Coneshaim » fut érigé en ville en 1374. Du XIV^e siècle à la Révolution Kientzheim fit partie de la seigneurie de Haut-Landsberg. L'église est dédiée à Notre-Dame des Sept Douleurs.

La commune est titulaire de la croix de guerre 1939-1945 (décision n° 9 du 11 novembre 1948).

SOURCES : Sceaux de 1461 (Archives du Haut-Rhin, H Ordre de Malte, 49) et de 1471 (Archives des Vosges, G 820), de 1550 (Archives du Haut-Rhin H Pairs, 8) ; renseignements fournis par M. le chanoine Eugène Papirer.